

69€  
PAR MOIS

# Vélo Boulot

*Le bon duo!*

**LOUEZ** votre vélo électrique  
pour vos déplacements du **QUOTIDIEN**  
et de **PROXIMITÉ**



Plus d'infos  
Scannez-moi



boutique.hautesterrestourisme.fr  
/location-velo-hautes-terres

Hautes  
Terres communauté  
Terres de Volcan

Soutenu par



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Les certificats  
d'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Service de location de Vélo à Assistance Electrique en longue durée

 **PÉDALEZ,  
PARTAGEZ!**  
*Rayonnez!*

Testez l'expérience du Vélo au quotidien en louant un vélo à assistance électrique auprès de Hautes Terres Communauté.

**Une solution de mobilité pour vous rendre au travail, accéder aux services, aux commerces et aux loisirs.**

Un moyen de locomotion idéal pour se déplacer librement au quotidien, **bénéfique pour sa santé son environnement et son portefeuille !**

## Les + du service

**TESTEZ**



avant d'acheter

**LIBERTÉ**

Comme s'il était à vous pendant 1 mois !

**SÉCURITÉ**



Etat du vélo garanti sans frais d'entretien et vérifié entre chaque location

## JE RÉSERVE MON VÉLO !

1

### Réserver un vélo pour 1 mois

auprès de Hautes Terres Tourisme sur le site internet : <https://boutique.hautesterrestourisme.fr/location-velo-hautes-terres> ou par téléphone au : 04 71 20 09 47

2

### Payer un montant de 69,00 € pour le vélo

en ligne ou au moment du retrait du vélo, pour accéder à un mois de location

3

### Louer des équipements adaptés

Des sacoches, siège-bébé et remorque sont disponibles à la location, tarifs et disponibilités sur Hautes Terres Tourisme

4

### Retirer votre vélo dans l'une des 3 communes relais

Remise et reprise 1 fois par mois dans les communes de Murat, Allanche ou Massiac (à déterminer lors de la réservation)

5

### Tester pendant 1 mois

6

### Restituer le vélo en fin de période dans le point de retrait

Date connue lors de la réservation

## Satisfait ?

Alors adoptez le vélo dans vos déplacements de proximité !

### Comment en bénéficier ?

 Habiter une commune de Hautes Terres Communauté (habitants permanents et secondaires)

 Avoir minimum 18 ans (en dessous dérogation possible s'il s'agit d'une solution de mobilité pour un stage, une alternance, un emploi saisonnier, etc.)

Hautes  
Terres communauté  
Terres de Volcan